

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 81 (1972)
Heft: 7

Artikel: À Fribourg, derrière les remparts
Autor: M.S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

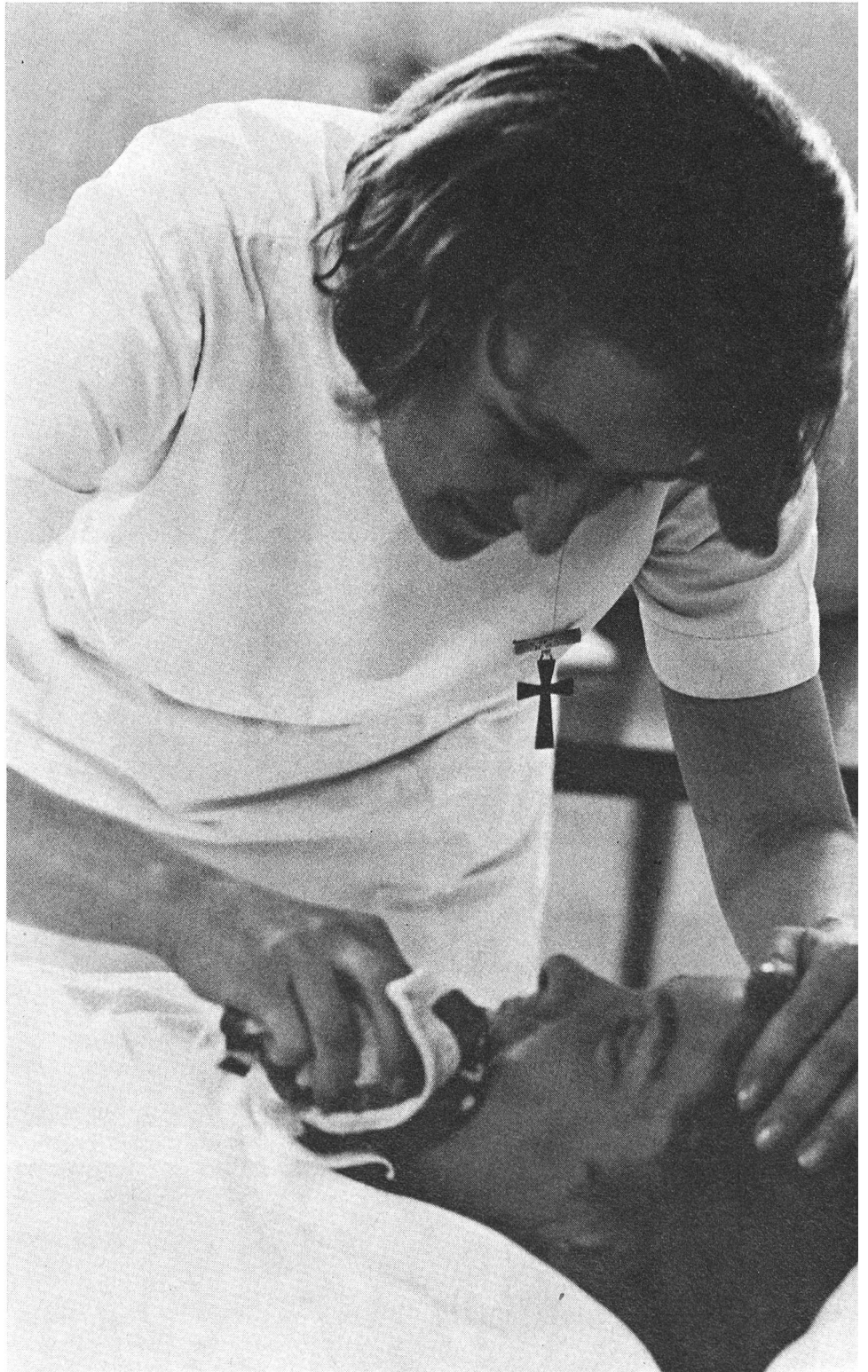
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Derrière les remparts», dans le local des Samaritains de Fribourg, ce printemps, ou plus exactement du 14 au 28 avril, un cours de monitrices de soins au foyer a été organisé par Madame F. Veste, la responsable de cette activité dans la section locale de la Croix-Rouge. Rien d'extraordinaire à cela, puisque nombreuses sont les sections à en mettre sur pied, dans toutes les régions du pays: en 1971, on a formé 50 infirmières diplômées en qualité de monitrices de soins au foyer. Or, dans la perspective du service sanitaire intégral, la Croix-Rouge suisse désire actuellement donner une extension considérable à ce genre d'enseignement, le diffuser plus largement dans toute la Suisse,



*A Fribourg,
derrière les remparts*



Photos Cl. Huber, Lausanne

en espérant parvenir à ce que, dans chaque famille, une personne au moins possède les notions élémentaires de soins aux malades. C'est pourquoi le récent cours fribourgeois semble une expérience intéressante puisque, sous une forme nouvelle, il ne visait pas à former des monitrices de soins au foyer uniquement, mais également et en même temps, de soins à la mère et à l'enfant.

Pour ces futures monitrices, pouvoir assimiler en 10 jours de cours effectifs les principes pédagogiques, les techniques et les notions à enseigner de ces deux domaines complémentaires – alors qu'on compte en général 9 jours pour un seul cours – cela semble un avantage appréciable, car il n'est pas toujours facile pour les participantes d'abandonner temporairement leur métier, leur famille... Celle-ci a dû sacrifier la moitié de ses vacances, celle-là fait chaque jour un assez long trajet pour ne pas négliger ses enfants, tout en suivant régulièrement le programme des leçons.

Gain de temps donc, par rapport aux activités normales des participantes, mais aussi gain de temps dans les cours eux-mêmes: qu'il s'agisse des soins au foyer ou des soins à la mère et à l'enfant, les connaissances pédagogiques nécessaires, auxquelles on attache une importance très justifiée, sont les mêmes pour les deux domaines et ne sont donc enseignées qu'une fois.

Mais il est certain, d'autre part, que ces deux cours donnés sous cette forme combinée obligent les futures monitrices à de plus en plus de travail personnel et les soumettent à un rythme très fatigant. A Fribourg, elles ont été quasi unanimes à le relever, bien que la plupart aient tout de même apprécié d'avoir appris davantage en moins de temps, sachant que leurs efforts seront payants. Mais certaines pensent qu'à l'avenir, elles se concentreront sur un seul cours, selon leur préférence personnelle ou leurs activités précédentes.

Pour une infirmière HMP neuchâteloise, par exemple, déjà spécialisée dans les cours d'accouchement sans douleurs, le cours de

soins à la mère et à l'enfant complète assez logiquement ses connaissances. Et pour une infirmière en santé publique, qui désire élargir ses contacts directs de personne à personne, le cours de soins au foyer est la voie toute trouvée. Pour une infirmière de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, l'application future sera plus internationale. Pour une mère de famille enfin, qui n'exerce son métier que de temps à autre, en faisant des remplacements, donner quelques cours à la population sera encore une autre manière de se mettre au service de la société.

De toutes façons, les Suissesses qui ont suivi ce cours de monitrices doivent se retrouver deux mois plus tard, pour analyser ensemble ce qu'elles ont appris et acquis, et mettre au point leurs résultats.

Mais seules les Suissesses vont pouvoir assister à cette rencontre de recyclage, car les autres participantes auront alors déjà regagné leur pays. Ce groupe était en effet international, et c'est là un deuxième aspect fort intéressant de ce double cours fribourgeois.

Une jeune femme togolaise, venue il y a quelques années faire ses études à Saint-Loup et travaillant actuellement comme infirmière en soins généraux à l'hôpital pédiatrique de Lausanne, ayant entendu parler de ce cours par une amie, y a consacré une partie des vacances, avant de rentrer au Togo avec son mari, trois mois plus tard. Mais elle n'était pas la seule étrangère. Cette année et pour la deuxième fois, le Croissant-Rouge égyptien avait à nouveau, de son côté, envoyé en Suisse une religieuse de l'ordre du Bon Pasteur, qui s'occupe de la relève sociale des filles, ainsi que trois volontaires (deux catholiques, une musulmane), qui toutes luttent contre l'ignorance et la misère dans leur ville de Minia, située en Haute-Egypte, à plus de 200 km du Caire. Ces cours de soins au foyer ou à la mère et à l'enfant compléteront utilement leur travail dans les écoles, dans les dispensaires, dans les centres de formation pour les filles pauvres de leurs quartiers. Ils ne pourront évidemment pas

toujours être appliqués à la lettre, puisqu'ils ont été conçus pour des conditions helvétiques: les belles théories sur la manière de changer le lit d'un malade ne pouvant se lever ne servent plus à grand-chose lorsque ce malade n'a même pas de draps... Mais les connaissances acquises et adaptées aux circonstances feront aussi partie de la coopération entre la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, au même titre, par exemple, que l'envoi de matériel de secours.

Contrairement aux autres participantes, ces quatre Egyptiennes n'étaient pas infirmières diplômées. Elles avaient donc une formation théorique nettement moins bonne. Mais, comme elles ont déjà donné ce genre de cours dans leur pays, elles compensent leur retard sur ce plan par d'excellentes connaissances pratiques. Souvent, elles possèdent même mieux leur matière et assimilent plus rapidement les nouveautés que les infirmières diplômées, qui auraient peut-être tendance à croire qu'elles savent déjà tout.

On pourrait cependant se demander si la solution actuelle est idéale: d'une part, la différence de formation entre les Suissesses et les Egyptiennes provoque certains problèmes, sans compter les difficultés de compréhension, lorsque l'une des participantes ne parle pas bien le français; d'autre part, puisque de toutes façons le cours Ligue doit être adapté en Egypte, est-il vraiment utile de faire venir à grands frais une fois par an des volontaires? Ne vaudrait-il pas mieux préparer dans ce but une véritable infirmière, capable ensuite de donner là-bas un cours adéquat et de former sur place de nouvelles monitrices?

Quoi qu'il en soit, ces Egyptiennes ont emporté une excellente impression de leur séjour en Suisse, dont elles ont pu admirer au passage quelques beautés touristiques. Elles n'ont cessé de répéter combien elles étaient reconnaissantes de l'accueil qui leur a été fait, de l'aide que ce cours va leur apporter dans leur travail, dans un pays qui en a grand besoin.

M. S.